

Rhétorique ou changement de donne :
Le dialogue social et les relations
industrielles dans l'éducation,
entre la gouvernance de l'UE
et la privatisation en Europe

Glossaire des termes et expressions





Ce glossaire des termes et expressions accompagne l'étude "**Rhétorique ou changement de donne: Le dialogue social et les relations industrielles dans l'éducation, entre la gouvernance de l'UE et la privatisation en Europe**".

La privatisation remet en question la possibilité pour les syndicats de mener la négociation collective et de participer à l'élaboration des politiques éducatives, au travers de systèmes de relations industrielles bien établis, inscrits dans la tradition européenne. Différentes expressions et formulations se rapportant à la privatisation de l'éducation sont utilisées dans les divers contextes nationaux et éducatifs pour définir des processus identiques. Il arrive que certaines formes de privatisation demeurent « cachées » ou soient considérées comme acquises en raison de l'histoire spécifique d'un système. De la même manière, la nature et les diverses formes du dialogue social et des relations industrielles sont souvent interprétées différemment selon les contextes.

Ce glossaire définit les principaux concepts utilisés dans le cadre du projet de recherche. Il a également pour but de servir de guide aux syndicats de l'enseignement pour comprendre et formuler les problématiques en jeu, en fonction de leurs contextes spécifiques.

ETUCE-CSEE

Boulevard Bischoffsheim 15, B- 1000 Brussels
secretariat@csee-etu.org

WWW.CSEE-ETUCE.ORG

Rhétorique ou changement de donne:

Le dialogue social et les relations industrielles dans l'éducation, entre la gouvernance de l'UE et la privatisation en Europe

Commercialisation - Processus qui consiste à créer et à commercialiser des produits et des services éducatifs, et à les vendre aux systèmes éducatifs et aux écoles par l'intermédiaire de prestataires externes. Il s'agit d'une commercialisation qui se produit au sein même des systèmes et des écoles et non d'une commercialisation des systèmes et des écoles en soi (Hogan et Thompson, 2017).

Ed-tech (technologies de l'éducation) - Secteurs industriels et entreprises qui fournissent des technologies destinées à être utilisées dans le cadre de l'enseignement et de l'apprentissage.

Educationalisation - Conception spécifique de l'éducation, où l'enseignement et l'apprentissage sont considérés comme des moyens de résoudre les problèmes sociaux et économiques que rencontrent nos sociétés (inadéquation des compétences, pénurie de personnel qualifié, chômage des jeunes, compétitivité économique, inclusion, cohésion sociale, terrorisme, etc.). Par conséquent, en tant que stratégie de gestion de crise, l'éducationalisation suppose que les établissements scolaires soient considérés comme ayant une plus grande responsabilité d'apporter des solutions aux principaux problèmes de nos sociétés, sans pour autant remettre nécessairement en question l'origine de ces derniers, par exemple les modèles économiques et la dynamique du marché du travail (Tröhler 2016 ; Valiente et al. 2020).

Libéralisation - Transformations structurelles, réglementaires et/ou relatives à la propriété, en vue de définir un paradigme orienté sur le marché et la concurrence. La libéralisation a une incidence sur les relations entre l'Etat, le marché et la société civile (Dunne, 2017) et englobe notamment les éléments suivants : 1) les politiques visant à ouvrir de nouveaux marchés, par exemple dans les secteurs publics ; 2) les politiques associant déréglementation et réglementation en vue de créer les conditions favorables à la concurrence ; 3) la réorganisation structurelle (généralement la séparation verticale) ; et 4) la privatisation, autrement dit la vente d'entreprises publiques et la sous-traitance ou l'externalisation de certains services.

Nouvelle gestion publique (NGP) - Ensemble des réformes politiques des administrations publiques et des secteurs publics, lancées par les gouvernements à la fin des années 1970, en vue d'introduire des mécanismes du marché dans la gouvernance des services publics. En ce qui concerne le secteur de l'éducation, la NGP se traduit par le développement de la commercialisation, la promotion d'une gestion plus autonome des écoles et d'une approche managériale de la gouvernance des établissements scolaires, la mise en place d'incitants basés sur les résultats, la rémunération liée à la performance, l'adaptation des services éducatifs aux attentes des familles et l'introduction des évaluations normalisées du personnel enseignant ou de systèmes de responsabilisation (Gunter et al., 2016).

Privatisation - En général, processus par lequel le secteur privé renforce son intervention dans des activités économiques relevant habituellement de la responsabilité de l'Etat (Verger, 2020). Le large éventail des politiques et pratiques associées à la privatisation s'étend de la vente d'entreprises publiques au recours à des services privés via la sous-traitance accompagnée d'un financement public, en passant par les réformes réglementaires et l'ouverture des marchés (Dunne, 2017). Sous cette dernière forme, elle peut se concevoir comme le développement de quasi-marchés par le biais des structures institutionnelles et politiques qui privilégient les choix parentaux, l'autonomie des écoles, la concurrence entre les établissements et la venture philanthropie, où l'Etat réglemente souvent la responsabilité publique (Hogan et Thompson, 2017).

- **Privatisation endogène** (ou privatisation au sein de l'éducation) - Principe qui consiste à importer des idées, des techniques et des pratiques du secteur privé, afin d'introduire davantage de caractéristiques propres aux activités commerciales ou aux entreprises dans le secteur public : politique de choix de l'école, décentralisation budgétaire, concurrence entre établissements scolaires, publication de classements des résultats, nouvelle gestion managériale, financement contractuel et compétitif, gestion des performances (Ball et Youdell, 2008).
- **Privatisation exogène** (ou privatisation de l'éducation) - Principe qui consiste à ouvrir l'éducation publique à la participation du secteur privé (avec ou sans but lucratif) et à faire appel à ce dernier pour concevoir, gérer et offrir certains aspects de l'éducation publique (Ball et Youdell, 2008 ; Ball, 2007).
- **Privatisation des politiques** - Participation des entreprises privées ou des organisations philanthropiques à la conception, au développement et à la mise en œuvre des politiques. Celle-ci se développe au travers d'un flux d'acteurs, d'outils et d'idées entre l'Etat, les services d'éducation et le secteur privé et implique des activités de cognition, de calcul, d'expérimentation et d'évaluation qui influencent la réflexion politique entourant l'éducation (Grimaldi et Serpieri, 2013).

Rhétorique ou changement de donne:

Le dialogue social et les relations industrielles dans l'éducation, entre la gouvernance de l'UE et la privatisation en Europe

Philanthropie - Concept selon lequel des subventions sont octroyées à l'éducation par le secteur privé, les bienfaiteur·rice·s, les ONG, les philanthropes, les entrepreneur·euse·s sociaux·ales et les parents, au travers de donations et de paiements à des fins caritatives. Dans certains cas, les donateur·rice·s privé·e·s peuvent directement influencer les politiques éducatives, subordonner leurs dons à des conditions ou attendre des « retours » (Ball et Youdell, 2008).

Partenariats public-privé (PPP) - Terme générique désignant les partenariats au travers desquels le secteur privé participe aux prestations et/ou au fonctionnement de l'éducation publique. Ces accords peuvent, par exemple, se présenter sous les formes suivantes (Internationale de l'Education, 2009) :

- **PPP infrastructurels** - Un opérateur privé se voit accorder une franchise (concession) pour financer, construire et administrer un établissement scolaire tel qu'une école publique, un bâtiment ou foyer universitaire, un centre de formation, une infrastructure numérique, etc.
- **Exploitation privée des institutions publiques** - Une société ou une organisation privée (y compris confessionnelle) gère des écoles et des établissements scolaires dans le cadre d'un contrat avec un organisme public. Ces établissements restent financés (et détenus) par les pouvoirs publics, mais sont administrés par des prestataires privés.
- **Externalisation des services d'éducation** - Les gouvernements passent des contrats avec le secteur privé pour la fourniture aux établissements scolaires et aux universités de services liés à l'éducation, tels que la conception et/ou le déploiement des programmes d'études, l'évaluation ou la gestion des examens, l'évaluation des écoles, les programmes de révision et/ou d'amélioration des écoles, les infrastructures numériques et les outils TIC pour l'enseignement et l'apprentissage, les programmes de formation initiale et de développement professionnel continu, etc.
- **PPP pour l'innovation et la recherche** - Les programmes des gouvernements encouragent les partenariats entre les entreprises et les universités ou entre le secteur industriel et la recherche, afin de promouvoir une meilleure adéquation entre les résultats de la recherche publique et les besoins commerciaux ou du marché.



Recommandations spécifiques par pays - Lignes

directrices publiées par la Commission européenne chaque printemps dans le cadre du Semestre européen. Ces recommandations forment un ensemble de directives adaptées à chaque Etat membre, indiquant comment stimuler l'emploi, la croissance et l'investissement, tout en veillant à la santé des finances publiques. Elles adaptent également les priorités identifiées au niveau de l'UE et fournissent des indications sur ce qui peut être réalisé les Etats membres dans les 12 à 18 mois suivants.

Gouvernance multi-niveaux de l'UE - Système de gouvernance unique mais complexe, dont font partie les systèmes de relations industrielles et les systèmes éducatifs nationaux. Dans le cadre de la gouvernance multi-niveaux de l'UE, les compétences décisionnelles se répartissent entre des intervenants situés à différents niveaux, tandis que les arènes politiques européennes, nationales et locales sont interconnectées plutôt qu'emboîtées les unes dans les autres. Les intervenants et les réseaux opèrent et se connectent à différents niveaux (Hooghe et Marks, 2001).

Semestre européen - Créé en 2010, le Semestre européen est un cycle annuel de coordination des politiques économiques, budgétaires et sociales. Les principaux résultats du Semestre européen sont les recommandations spécifiques par pays, adressées par le Conseil de l'UE à chacun des Etats membres. Les politiques relatives à l'éducation, à la formation et au marché du travail sont considérées comme faisant partie du Semestre européen. Les recommandations sont adressées dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance et de la Procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques. Le Semestre européen se penche également sur les problèmes rencontrés par l'UE dans le cadre du double objectif de la transition numérique et climatique, articulé autour des quatre dimensions que sont la durabilité environnementale, la productivité, l'équité et la stabilité macroéconomique.

Rhétorique ou changement de donne:

Le dialogue social et les relations industrielles dans l'éducation, entre la gouvernance de l'UE et la privatisation en Europe

Démocratie industrielle - Ensemble des droits des employeur-euse-s et des employé-e-s de participer à la gestion des relations de travail, directement ou indirectement, par l'intermédiaire des syndicats, des comités d'entreprise, des délégué-e-s syndicaux-ales ou d'autres formes de représentation des employé-e-s à tous les niveaux. Elle doit se comprendre comme une fin en soi et un moyen d'atteindre d'autres objectifs importants. Elle se définit (Eurofound 2018) au travers de quatre sous-dimensions :

- **Autonomie** des partenaires sociaux dans le cadre de la négociation collective.
- **Droits de représentation** au niveau macro (négociation collective, dialogue social) et au niveau de l'entreprise (comités d'entreprise, etc.).
- **Participation**, considérée comme un ensemble de mécanismes pour impliquer les employé-e-s dans la prise de décision en matière de gestion au niveau de l'entreprise.
- **Influence**, liée au pouvoir de négociation et à la capacité relative de chaque partie de l'industrie d'exercer son influence sur l'autre partie dans le cadre de la négociation collective ou de la prise de décision en matière de gestion.

Relations industrielles - Ensemble des règles qui régissent l'emploi et les relations sur le lieu de travail, ainsi que la façon dont elles sont définies, modifiées, interprétées et appliquées par les syndicats, les employeur-euse-s et l'Etat. Elles concernent les aspects collectifs, plutôt qu'individuels, des relations d'emploi entre travailleur-euse-s, employeur-euse-s et leurs représentant-e-s respectif-ive-s. Les relations industrielles incluent la dimension tripartite impliquant les pouvoirs publics à différents niveaux (Commission européenne, 2019).

Dialogue social: Procédure incluant tous types de négociation, de consultation ou simplement d'échanges d'informations entre les représentant-e-s des gouvernements, des employeur-euse-s et des travailleur-euse-s sur les questions présentant pour eux-elles un intérêt commun en matière de politique économique et sociale (Commission européenne, 2017).

- **Négociation** - Procédure qui aboutit généralement à un résultat formel en concertation (ex. une convention collective).
- **Consultation** - Procédure au travers de laquelle les organisations, telles que les syndicats de l'enseignement, sont invitées à soumettre leurs points de vue. L'instance dominante (ex. le gouvernement) peut ou non accepter les avis formulés.
- **Communication** - Echanges d'informations entre différentes parties.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ball, S.J. (2007). *Education plc: Understanding private sector participation in public sector education*. London: Routledge.

Ball, S.J. & Youdell, D. (2008). *Hidden privatisation in public education*. Brussels: Education International.

Dunne, N. (2017). *Perspectives on liberalisation*. (May 17, 2017). LSE Legal Studies Working Paper. (6).

Education International (2009). *Public Private Partnerships in Education*. Brussels: Education International.

Eurofound (2018). *Measuring varieties of industrial relations in Europe: A quantitative analysis*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

European Commission (2017). *Vademecum. Commission support to EU Social Dialogue: A Practical Guide for European Social Partner Organisations and their National Affiliates*. July 2017.

European Commission (2019). *Budget Heading 04 03 01 08. Improving expertise in the field of industrial relations. Call for Proposals VP/2019/004*. Brussels: European Commission Employment, Social Affairs and Inclusion DG.

Grimaldi, E. & Serpieri, R. (2013). Privatising education policymaking in Italy: New governance and the reculturing of a welfarist education state. *Education Inquiry*, 4:3, 443-472, DOI: 10.3402/edui.v4i3.22615.

Gunter, H. M., Grimaldi, E., Hall, D., & Serpieri, R. (Eds.). (2016). *New public management and the reform of education: European lessons for policy and practice*. London: Routledge.

Hogan, A., & Thompson, G. (2017). *Commercialisation in education*. In: Oxford research encyclopedia of education. Oxford University Press.

Rhétorique ou changement de donne:

Le dialogue social et les relations industrielles dans l'éducation, entre la gouvernance de l'UE et la privatisation en Europe

Hooghe, L. & Marks, G. (2001). *Multi-Level Governance and European Integration*. Lanham, M.D.: Rowman & Littlefield.

Tröhler D. (2016) *Educationalization of Social Problems and the Educationalization of the Modern World*. In: Peters M. (eds) *Encyclopedia of Educational Philosophy and Theory*. Springer, Singapore. https://doi.org/10.1007/978-981-287-532-7_8-1

Valiente, O., Capsada-Munsech, Q., & G de Otero, J.P. (2020). Educationalisation of youth unemployment through lifelong learning policies in Europe. *European Educational Research Journal*, 19(6), 525-543. <https://doi.org/10.1177/1474904120908751>

Verger, A. (2020). Privatization. *The Blackwell Encyclopedia of Sociology*. Edited by George Ritzer and Chris Rojek. JohnWiley & Sons, DOI: 10.1002/9781405165518.wbeosp099.pub2



ETUCE-CSEE

Boulevard Bischoffsheim 15, B- 1000 Brussels
secretariat@csee-etuce.org

WWW.CSEE-ETUCE.ORG

